



DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du Mercredi 24 Février 2016

Date de la convocation 16 Février 2016	Heure de la séance 17 heures	Lieu de la séance Salle des Fêtes - FONTES
<p><u>PRÉSENTS</u> : M. LACROIX Jean-Claude, Président de la séance</p> <p>ASPIRAN : M.BERNARDI Olivier, BRIGNAC : M.JURQUET Henri, CABRIERES : M.MALLET Denis, CANET : M.REVEL Claude, Mme FABRE Maryse, CEYRAS : Mme BARRE Berthe, CLERMONT L'HERAULT : M.RUIZ Salvador, M.GARCIA Jean, M.DÔ Laurent, Mme BLANQUET Elisabeth, M.FABREGUETTES Bernard, Mme OLLIE Sophie, M.PONCE Yvan, Mme PASSIEUX Marie, FONTES : M.BRUN Olivier, LIEURAN CABRIERES : M.BLANQUER Alain, MERIFONS : M.VIALA Daniel, MOUREZE : M.DIDELET Serge, NEBIAN : Mme MALMON Sylvie, OCTON : M.COSTE Bernard, PAULHAN : M.VALERO Claude, Mme BOUISSON Mylène, M.DUPONT Laurent, PERET : M.BILHAC Christian, SAINT FELIX DE LODEZ : M.RODRIGUEZ Joseph, SALASC : M.COSTES Jean, VALMASCLE : M.VALENTINI Gérald, VILLENEUVETTE : M.BOUTELOUP Rémy.</p>		<p><u>PROCURATIONS</u> :</p> <p>Mme REVERTE Françoise à M.BERNARDI Olivier, M.FAVIER Marc à Mme FABRE Maryse, Mme BENARD Bénédicte à M.REVEL Claude, M.BARON Bernard à M.RUIZ Salvador, Mme GREGOIRE Arielle à M.DÔ Laurent, Mme ROBERT Laure à M.PONCE Yvan, M.VENTRE Philippe à M.LACROIX Jean-Claude, M.BARDEAU Francis à Mme MALMON Sylvie, Mme GUERIN Audrey à Mme BOUISSON Mylène, M.ALEIX Bertrand à M.VALENTINI Gérald, M.GASC Georges à M.BRUN Olivier, M.RIGAUD Christian à M.VALERO Claude,</p>

Objet : Partenariat d'Objectifs de Structuration du Territoire (POST) du Clermontais 2015 – Convention entre la Communauté de communes du Clermontais et le Département de l'Hérault.

Monsieur LACROIX informe les membres du conseil communautaire qu'afin de renforcer et de mieux identifier l'action départementale sur les territoires, la politique contractuelle du Département de l'Hérault a connu en 2015 une évolution.

Il précise que les contrats territoriaux ont été repensés afin de regrouper, au sein d'un Partenariat d'Objectifs de Structuration du Territoire (POST), les projets structurants considérés à enjeux partagés au regard des axes de politiques publiques du Département.

Ainsi, le programme cofinancé par le Département pour un montant total de 371 650 euros pour un montant global d'actions de 938 450 euros, se décompose comme suit :

Intitulé de l'action	Coût total	Part CG
Animations centres de loisirs	175 000 €	35 000 €
Théâtre "Le Sillon" - L'infusion artistique du Clermontois	18 000 €	7 200 €
Total Fonctionnement	193 000 €	42 200 €
Intitulé de l'action	Coût total	Part CG
Travaux d'entretien et traitement "post-crue" de la Lergue	150 000 €	37 500 €
Requalification de l'entrée du Parc d'activités PAEVHE	200 000 €	94 225 €
Aménagement Espace Culture Tourisme à Clermont l'Hérault (2 ^{ème} tranche)	395 450 €	197 725 €
Total Investissement	745 450 €	329 450 €

Il convient de rappeler que le Département intervient également au travers d'une convention culturelle, à hauteur de 73 000 € pour l'année 2015.

Il convient de délibérer sur ce partenariat d'objectifs (voir document complet en annexe).

Monsieur le Président soumet le rapport au vote.

Le Conseil Communautaire, ouï l'exposé de Monsieur LACROIX et après en avoir délibéré,

A L'UNANIMITE

APPROUVE le partenariat d'Objectifs de Structuration du Territoire (POST) du Clermontois 2015 tel que présenté en pièce annexe.

AUTORISE Monsieur le Président à signer tous actes et pièces relatifs à cette affaire.

Pour extrait conforme,

Le Président de la Communauté
De Communes du Clermontois,



Jean-Claude LACROIX

Accusé de réception en préfecture
034-243400355-20160226-2016-02-24-17-DE
Date de télétransmission : 29/02/2016
Date de réception préfecture : 29/02/2016